

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 11 avril (11/04/2019)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 avril, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**
M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoints,**
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Fernand RODRIGUEZ (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Robert GOZZO), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Monsieur Gilles BENECH), Mme Marie CASTRO (représentée par Madame Valérie CLARMONT), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT EXCUSES :

M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET **Conseillers Municipaux.**

Madame GARRIGUES est nommée secrétaire de séance.

24 – 11 avril 2019

***24. Voirie rurale – programme des travaux de voirie 2019 –
demande de subventions***

Rapporteur : Monsieur GARRIGUES

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L2122-21,

Monsieur le Maire propose le programme des travaux ci-dessous à effectuer pour l'année 2019 sur la voirie communale.

	N° voie	Dénomination	Tronçons/Travaux	Longueur à traiter (m)	Largeur moyenne (m)	Coût estimé en €
1	CR	Petz Blanc	Suite orage 2018	70	2,5	1750
2	126	Bordes basses	Milieu	400	3	12000
3	45	Caudé	Fin	370	3,00	11100
4	30	Eglise St Christophe	Totalité	85	3	2550
5	132	Ferret	Bas	440	2,4	10560
6	5	St Nicolas de la Grave	Fin	930	3,2	29760
7	88	Labarthe	Milieu	150	3	4500
8	11	Saint Amans	Haut	1200	3	36000
9	34	Espis	60 m avant église	430	3,20	13760
10		Eglise de Viarose	Totalité	180	3,00	5400
11	15	Calvaire	Du n°515 au n°995	520	4,00	20800
17		Côte des Lièvres	Déflachages ponctuels			10000
18		Agrandissement entrée chemin de Roques				1500
19		Affaissement VC de Viarose				1000
20		Point à temps				50000
TOTAL € TTC						230680

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget 2019,

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

AUTORISE la réalisation des travaux sur la voirie rurale pour un montant estimatif de 230 680,00€ TTC selon le programme ci-dessus pour l'année 2019,

SOLLICITE les aides financières du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne pour la réalisation de ces travaux.

Pour copie conforme
Moissac le 12 avril 2019

Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire,

Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :